

COTB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réaliser un bachelier en information et communication dans un **programme trilingue français-anglais-néerlandais** constitue un atout dans une société toujours plus ouverte sur le monde. Ce programme trilingue est unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone. Il est proposé sur le site **Saint-Louis - Bruxelles**.

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont les informations, les médias, les technologies numériques et les relations sociales dans notre société évoluent ? Le bachelier en information et communication sur le site Saint-Louis - Bruxelles vous propose une formation universitaire de premier cycle qui vous prépare de façon optimale à la poursuite d'un master menant aux métiers de l'information et de la communication (journaliste, chargé-e de communication, chargé-e de projet multimédia, gestionnaire de réseaux socionumériques, etc.). Le bachelier couvre **cing grands axes** :

- 1. un apprentissage des théories scientifiques de l'information et de la communication ;
- 2. une connaissance du monde médiatique belge, européen et international ;
- 3. une formation étendue en sciences humaines et sociales abordant, notamment, la science politique, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, le droit parmi d'autres disciplines ;
- 4. de multiples occasions de mise en Œuvre des connaissances, par exemple dans le cadre de séminaires de lecture, de travaux pratiques ou d'ateliers de réalisation de productions informationnelles ou communicationnelles;
- 5. une formation en langues. La maîtrise de plusieurs langues est une condition et un atout pour évoluer dans vos études et votre profession en information et communication. En suivant un programme trilingue en Information et Communication, vous aurez nos seulement des cours d'apprentissage et de perfectionnement en anglais et en néerlandais, mais également des cours donnés en anglais et en néerlandais.

Au travers de cet éventail de compétences, le bachelier en information et communication vous propose d'agrandir votre fenêtre sur le monde en aiguisant votre questionnement critique sur le quotidien et en vous apportant un bagage scientifique, linguistique et culturel varié. Il vous donne l'occasion d'acquérir des compétences concrètes de recherche d'information, d'analyse de données, de communication écrite et orale, et d'expression dans d'autres langues que le français. La formation vous invite à effectuer des travaux individuels et en groupe dès la première année. L'analyse d'objets et d'évènements de notre quotidien (les réseaux socionumériques, la désinformation, le rôle des journalistes dans notre société, la gestion communicationnelle des crises -sanitaires, économiques, politiques...-, le déploiement des technologies numériques, etc.) constituent l'un des points forts de notre formation.

À l'issue de votre bachelier, vous disposerez de la capacité à repérer les enjeux d'une situation et à les analyser à partir d'un Œil infocommunicationnel. Vous pourrez alors mettre en place des dispositifs concrets, pertinents et innovants pour y faire face et relever les défis de notre société.

Votre profil

Le bachelier trilingue français-anglais-néerlandais en information et communication est fait pour vous si...

- vous êtes intéressé·e par les sciences humaines et sociales en général, et les questions qui touchent à l'information et à la communication en particulier;
- vous présentez un intérêt pour les sujets et enjeux d'actualité, ainsi que pour leur mise en perspective ;
- vous désirez développer votre esprit critique, vos capacités de recherche et de restitution d'informations, et vos compétences communicationnelles;

COTB1BA: Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)

une production destinée, au moins potentiellement, à des acteurs-trices extérieur-es à l'université. Enfin, le programme initie, tant sur

COTB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier trilingue français-anglais-néerlandais en information et communication est un programme de 1er cycle (bachelier dit de « transition »), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe en trois blocs annuels de 60#crédits. Il prépare à plusieurs formations universitaires de 2e cycle (programmes de master) dans le domaine de l'information et de la communication.

La formation de bachelier affiche une forte composante d'interdisciplinarité, spécialement dans le premier bloc qui, sur le site de Saint-Louis Bruxelles, est commun aux étudiant-es en information et communication, sciences politiques, et sociologie et anthropologie (le programme de bloc 1 inclut notamment deux unités d'enseignement de chaque discipline). Ce premier bloc commun facilite les réorientations en début de cursus : un·e étudiant-e peut modifier son orientation au bloc 2 vers une des deux autres filières sans avoir d'unités d'enseignement#à rattraper.

La spécialisation en information et communication se fait de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans le programme de bachelier, grâce à des unités d'enseignement de la discipline de plus en plus nombreuses et spécialisées. Par ailleurs, une formation méthodologique (travail universitaire, recherche documentaire et démarche scientifique) est proposée tout au long du bachelier.

COTB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

COTB1BA: Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)

				Bloc annuel 1 2 3
O BPOLS1320	Media en politiek	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🚇	x
O BMHFR1232	Français : pratique de la communication orale et écrite	Manon Delcour Olivier Hambursin Samuel Janssen	[q1] [0h+45h] [5 Crédits] 🚇	Х

☼ L'étudiant∙e peut inscrire à son programme de bloc 3 les UE "Socio-histoire des médias" et/ou "Espace public, connaissance et médias" ou les remplacer en tout ou pour partie, par des UE optionnelles (à crédits constants).

SBCOMU1212	Socio-histoire des médias	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] @		X
SBCOMU1317	Espace public, connaissance et médias	Marie Dufrasne	[q2] [30h] [5 Crédits] #		X

UCLouvain - Université catholique de Louvain

COTB1BA: Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)

Bloc annuel

SSOCA1210

Sociologie de la culture

Jean-Pierre Delchambre

[q1] [30h] [5 Crédits] 🛞

COTB1BA: Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)

	Bloc				
	annuel				
	1	2	3		
#			X		

				1	2	3
BECGE1214 Manag Manag	ement humain	Laurianne Terlinden	[q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] #			X
BECGE1216 Human	Resource Management	Ralf Caers	[q2] [30h] [5 Crédits] @			

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées dans le programme détaillé : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens.

— # Tableau de	
BANGL1292	"Anglais II" a comme prérequis BANGL1192
BANGL1392	BANGL1192 - Anglais I "Anglais III" a comme prérequis BANGL1292
DANGE 1392	BANGL1292 - Anglais II
BCOMU1211	"Corporate communication and public relations" a comme prérequis BPOLS1110
	BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1212	"Socio-histoire des médias" a comme prérequis BPOLS1115
BCOMU1213	BPOLS1115 - Analyse van de media-instellingen "Intercultural communication" a comme prérequis BPOLS1110
BCOMU1250	• BPOLS1110 - Information et communication "Usage et réception des médias" a comme prérequis BPOLS1110
BCOMU1310	BPOLS1110 - Information et communication "Sémiotique" a comme prérequis BPOLS1110
DCOM14242	BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1313	"International communications" a comme prérequis BPOLS1110
BCOMU1316	BPOLS1110 - Information et communication "Enjeux et pratiques du journalisme" a comme prérequis BPOLS1115
	BPOLS1115 - Analyse van de media-instellingen
BCOMU1317	"Espace public, connaissance et médias" a comme prérequis BPOLS1110
BCOMU1318	BPOLS1110 - Information et communication "Communication multimédia et technologies du web" a comme prérequis BCOMU1310
BDRNL1270	BCOMU1310 - Sémiotique "Mediarecht" a comme prérequis BESPO1176
	•BESPO1176 - Droit
BECGE1321	"Théorie des organisations" a comme prérequis BESPO1161
BECGE1326	BESPO1161 - Sociologie "Mens en organisatie" a comme prérequis BESPO1161
BECGE 1320	BESPO1161 - Sociologie
BHDPO1312	"Analyse des relations internationales" a comme prérequis BESPO1165
	BESPO1165 - Political Science
BHDPO1315	"EU politics" a comme prérequis BESPO1165
BHDPO1316	BESPO1165 - Political Science "Mutations et politiques urbaines " a comme prérequis BESPO1161
	•BESPO1161 - Sociologie
BHDPO1317	"Partis politiques et groupes d'intérêt" a comme prérequis BESPO1165
BMHCI1000	• BESPO1165 - Political Science "Organisational Communication in a Multicultural Context" a comme prérequis BPOLS1110
DNEED4000	BPOLS1110 - Information et communication Néedlandois III a commo prérequis PNEED1193
BNEER1282	"Néerlandais II" a comme prérequis BNEER1183 • BNEER1183 - Néerlandais I
	- DIVERTION - NECHANICAS I

O BESPO1164	Geopolitics	Jeroen Joly	[q2] [30h] [5 Crédits]
• Informatique	e et méthodes		
O BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufrasne	[q1] [22.5h +15h] [5 Crédits] #
O BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée Nicolas Marquis)	[q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]
o Langues			
O BANGL1192	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	[q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits] ⁽²⁾
O BNEER1183	Néerlandais I	Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)	[q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits] #

COTB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- \oplus Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$ non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

o Information et communication

○ BCOMU1310	Sémiotique 🗾	Anne-Sophie Collard	[q1] [30h] [5 Crédits] #
O BCOMU1250	Usage et réception des médias 📕	Geoffroy Patriarche	[q1] [30h +14h] [5 Crédits] #
○ BCOMU1213	Intercultural communication	Greet De Baets	[q2] [30h] [5 Crédits] #
O BMHFR1232	Français : pratique de la communication orale et écrite	Manon Delcour Olivier Hambursin Samuel Janssen	[q1] [0h +45h] [5 Crédits] (#)

o Droit

O BDRNL1270	Mediarecht	Sari Depreeuw	NL [q2]
		in the second second	[30h] [5
			Crédits] 🚇

o Économie et gestion

O BESPO1173A	Economie I	Tom Truyts	[q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🕮
O BPOLS1127	Economics II	Hélène Latzer	[q2] [30h +15h] [5 Crédits]

o Informatique et méthodes

OBSOCA1330	Méthodes de terrain: Observation et entretiens	Emmanuelle Lenel	[q1] [30h] [5 Crédits] @
O BPOLS1330	Méthodes quantitatives I: Production des données	Nathan Gurnet (supplée Nicolas Marquis)	[q1] [30h +15h] [5 Crédits]
O BPOLS1233	Méthodes quantitatives II: Statistique	Nathan Gurnet	[q2] [30h +22.5h] [5 Crédits] #

o Langues

_			
	O BANGL1292	Angl.455338 65.991997 0 64.991997 11.338 1 11.338 h W n 1 G [] 0 d 22.676001 w -1 0 m 65.991997 0 S Q q 6 0 0 -6 0 9.455 cm /lm3 Do Q	ВТ

COTB1BA: Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)

O BNEER1282	Néerlandais II 📕	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	[q1+q2] [0h +60h] [5
		ваграга гтагропі	Crédits]

COTB1BA: Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)

o Atelier pluridisciplinaire



o Langues

O Choix d'une UE parmi :



☼ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

S Choix éventue	el d'une unité d'enseignement parmi :		
BECGE1321	Théorie des organisations	Karine Dejean	[30h] [5 Crédits] #
BECGE1326 BECGE1326	Mens en organisatie	Ludo Struyven	[q1] [30h] [5 Crédits] #
Choix éventue	el d'une unité d'enseignement parmi :		
⊗ BHDPO1312	Analyse des relations internationales	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	[30h] [5 Crédits] #
SBSPOL1312	International relations	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	[q1] [30h] [5 Crédits] #
Choix éventue	el d'une unité d'enseignement parmi :		
BECGE1328 ■ BECGE1328	Management and strategy	Frank Janssen	[q1] [30h] [5 Crédits] ∰
BECGE1320	Management et stratégie	Isabelle Callens Pierre Hermant	[q1] [30h] [5 Crédits] #
BPOLS1252	Questions spéciales d'anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	[q2] [30h +12h] [5 Crédits] (#)
BSOCA1310	Sociologie de l'action collective	Abraham Franssen Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	[q2] [30h] [5 Crédits]
S BSOCA1315	Analyses et théories du pouvoir	Benedikte Zitouni	[q2] [30h] [5 Crédits] #
S BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt	Olivier Paye	[q2] [30h] [5 Crédits] #
S BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale	Olivier Paye	[q2] [30h] [5 Crédits] (#)
S BSPOL1313	Politique comparée	Yannick Vanderborght	[q2] [30h] [5 Crédits] (#)
SBSPOL1316 ■ BSPOL1316	Système politique européen 📕	Denis Duez	[q2] [30h] [5 Crédits] #
BHDPO1315	EU politics	Valentina Brogna	[q2] [30h] [5 Crédits] #
S BSPOL1215	International Organizations	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	[q2] [30h] [5 Crédits] #
BHIST1122	History of European Integration	Nathalie Tousignant	[q2] [30h] [5 Crédits] #
BROMA1100	Littératures européennes comparées	Matilde Manara (supplée Isabelle Ost)	[q2] [45h] [5 Crédits] #
S BSOCA1313	Sociologie historique de l'intégration européenne	Florence Delmotte	[q2] [30h] [5 Crédits]
⇔ BROMA1215	Théorie de la littérature	Isabelle Ost	[q2] [30h] [5 Crédits] #
⇔ BHIST1310	Images, films et société	Nathalie Tousignant	[q2] [30h] [5 Crédits] #
窓 BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations	Maryam Kolly	[q2] [30h] [5 Crédits] #

⇔ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

S BSPOL1210	Sociologie politique	Yannick Vanderborght	[q2] [30h] [5 Crédits] #
S BSPOL1211	Politieke sociologie	Johan Wets	[q2] [30h] [5 Crédits] #
Choix éventue	el d'une unité d'enseignement parmi :		

æ

BECGE1214	Management humain	Laurianne Terlinden	[q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] #
S BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	[q2] [30h] [5 Crédits] (#)

🛱 Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

BPOLS1321	Society and Environment	Benedikte Zitouni	[q2] [30h] [5 Crédits] #
S BSOCA1314	Milieu en samenleving	Benedikte Zitouni	[q2] [30h] [5 Crédits] #
SBMHCI1000	Organisational Communication in a Multicultural Context	Thomas Jacobs	[q2] [30h] [5 Crédits] #
⇔ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	[q2] [30h] [5 Crédits] #

COTB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- · Conditions d'accès générales
- · Conditions d'accès spécifiques
- · Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- · Conditions particulières d'accès à certains programmes

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des examens d'admission organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques:

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du Service des équivalences du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération

• Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au site suivant.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant·e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant·e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

 Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

• Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation
- L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).
- Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).
- Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires
 L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.
 Les informations y relatives sont disponibles sur le site de l'ARES (Académie de Rercherche et d'Enseignement Supérieur).
- · Accès au Bachelor of Science in Business Engineering

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the KU Leuven admission platform. The conditions of access to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoires de taille raisonnable, la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis a souhaité mettre en place des pratiques d'enseignement actif qui favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme en Information et communication est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant·es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant·e, au sein d'une groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur·es et les chercheur·euses enseignant·es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation. Des enseignant·es utilisent également les technologies numériques afin de favoriser l'interactivité avec les étudiant·es dans le cadre des cours ex cathedra en grand auditoire. Tous ces dispositifs sont mis en place dès le premier quadrimestre du bloc 1, ce qui permet aux étudiant·es de s'acclimater plus aisément aux études universitaires et de « prendre le train » à une allure raisonnable.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le site Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique.#Le service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite#propose diverses activités de soutien ou de remédiation, et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants »

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditoire) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiante à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin et en août-septembre.# Au 1er#bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange Erasmus

Le site Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Communauté française. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrits à titre principal à l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles. En échange, des étudiant-es des universités partenaires peuvent également venir suivre une partie de leur programme de bachelier dans notre université.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es du site Saint-Louis - Bruxelles :

- des échanges Erasmus avec des universités de pays de l'Union européenne
- des échanges Erasmus Belgica avec des universités néerlandophones
- des échanges avec des universités hors Europe, sur base d'accords bilatéraux

Les étudiant-es en information et communication peuvent participer à un séjour Erasmus au second quadrimestre du 3e#bloc annuel standardisé. En savoir plus sur les destinations proposées.

Le programme suivi durant ce séjour équivaut à environ 30 crédits. La réalisation d'un séjour Erasmus au cours de votre troisième année de bachelier n'empêche pas la réalisation d'un autre séjour au cours de votre master.

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer#un séjour linguistique durant l'été. Les candidats et canditates à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leur résultat et de leur motivation.

En savoir plus sur les séjours et bourses linguistiques.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en information et communication donne un accès direct aux masters suivants :

- Master [120] en journalisme
- Master [120] en communication
- Master [120] en sciences et technologies de l'information et de la communication
- Master [120] en stratégie de la communication et culture numérique (horaire décalé) (master conjoint ISFSC UCLouvain Saint-Louis – Bruxelles, horaire décalé)

COTB1BA: Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)

- Master [120] en arts du spectacle
- Master [120] en études européennes

Les diplômé-es du bachelier en information et communication peuvent également accéder, sous certaines conditions, au:

• Master [120] en communication multilingue

D'autres masters sont également accessibles moyennant un complément de formation.

Les études de master peuvent être poursuivies à l'UCLouvain, campus de Louvain-la-Neuve, dans une autre université en Belgique ou en Europe.

GESTION ET CONTACTS

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

La demande de dérogation doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-

Gestion du programme

Entité de la structure Dénomination SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis